



Henri Bresc (dir.)

## Réseaux politiques et économiques

Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

---

# Devenir évêque à Byzance au XII<sup>e</sup> siècle : une nécessaire intégration dans des réseaux de pouvoir ?

Lucile Hermay et Jack Roskilly

---

DOI : 10.4000/books.cths.2150

Éditeur : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Lieu d'édition : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques

Année d'édition : 2016

Date de mise en ligne : 13 novembre 2018

Collection : Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques

ISBN électronique : 9782735508761



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

HERMAY, Lucile ; ROSKILLY, Jack. *Devenir évêque à Byzance au XII<sup>e</sup> siècle : une nécessaire intégration dans des réseaux de pouvoir ?* In : *Réseaux politiques et économiques* [en ligne]. Paris : Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2016 (généré le 20 novembre 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/cths/2150>>. ISBN : 9782735508761. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.cths.2150>.

---

## *Devenir évêque à Byzance au XII<sup>e</sup> siècle : une nécessaire intégration dans des réseaux de pouvoir ?*

Lucile HERMAY,  
doctorante à l'Université Paris-Sorbonne,  
ATER à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Jack ROSKILLY,  
doctorant contractuel à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

---

Extrait de : Henri BRESCH (dir.), *Réseaux politiques et économiques*, Paris, Édition électronique du CTHS (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2016.

Cet article a été validé par le comité de lecture des Éditions du CTHS dans le cadre de la publication des actes du 140<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques tenu à Reims en 2015.

En 1204, Euthyme Tornikès prononça l'éloge funèbre de son oncle Euthyme Malakès, métropolitain de Néopatras. Il le décrivit ainsi :

« Tu étais devenu l'image des grâces abondantes et de l'ensemble des vertus par les diverses couleurs et teintures avec lesquelles les mains habiles de Dieu forgèrent et achevèrent l'homme [...] et en plus de cela tu as revêtu l'habit épiscopal. »<sup>1</sup>

Il trace un parallèle entre vertus personnelles et accès à l'épiscopat. Si la nomination à un évêché important était communément présentée par les rhéteurs comme le fruit de ses qualités personnelles, dans les faits, les nominations épiscopales mettaient en jeu des logiques de pouvoir complexes mobilisant des réseaux tout autant ecclésiastiques, qu'aristocratiques ou impériaux d'autant plus qu'au XII<sup>e</sup> siècle, les élections épiscopales se déroulaient dans la capitale, dans un contexte de centralisation du pouvoir<sup>2</sup>. Ces enjeux de pouvoir autour de ces élections concernaient avant tout les plus hauts sièges éminemment stratégiques, les patriarcats, les métropoles et les archevêchés autocéphales. Il fallait donc pour devenir évêque nouer des liens avec le pouvoir impérial, patriarcal ou même l'aristocratie. Les futurs évêques devaient s'intégrer dans les complexes réseaux de pouvoir constantinopolitains et tisser un ensemble de relations sociales les menant jusqu'au sommet du pouvoir à l'instar des aristocrates laïques.

Le concept de réseau emprunté à la sociologie et appliqué à l'histoire byzantine permet de mettre en évidence les systèmes de relations nouées entre les élites de l'Empire. Plus précisément ici, il permet d'étudier la nature et le poids des relations sociales nouées par le candidat à l'épiscopat. Aussi, les sources du XII<sup>e</sup> siècle, tant par leur variété que par leur nature permettent souvent de reconstituer au moins en partie ces réseaux. Nous utiliserons les lettres et discours, mieux conservés au XII<sup>e</sup> siècle. Ces documents sont des témoins de liens personnels, dans la mesure où l'auteur et le destinataire sont connus. Ils permettent de comprendre les relations qui unissaient les correspondants et les avantages que chacun pouvait tirer de la relation à l'autre. Nous analyserons également les textes hagiographiques, rares au XII<sup>e</sup> siècle, parce qu'ils permettent de mettre en évidence à la fois le réseau personnel du saint ainsi que celui des constructeurs de sa sainteté. Ainsi, nous nous proposons d'étudier les logiques de réseau qui permettent de devenir évêque et d'analyser leur spécificité.

---

1. J. Darrouzès, « Les discours d'Euthyme Tornikès », p. 84.

2. Les élections des métropolitains et archevêques se déroulaient à Constantinople depuis le début de l'époque médiobyzantine (B. Moulet, *Évêques, pouvoir et société à Byzance (VIII-XI<sup>e</sup> siècle). Territoires, communautés et individus dans la société provinciale byzantine*, p. 246-247). À partir du XI<sup>e</sup> siècle, les élections des évêques suffragants eurent également lieu dans la capitale (N. Oikonomidès, « Un décret synodal inédit du patriarche Jean VIII Xiphilin concernant l'élection et l'ordination des évêques », p. 58-59 (=V. Grumel et J. Darrouzès, *Les registres des actes du patriarcat de Constantinople*, vol. 1 : *les actes des patriarches (381-1206)*, fasc. II et III : *les registres de 715 à 1206*, n° 900a).

L'élection des évêques, en particulier des métropolitains et des patriarches, était centralisée à Constantinople depuis le VIII<sup>e</sup> siècle. Elle était organisée en principe par le synode permanent, qui regroupait les hauts prélats de l'Empire et qui désignait trois noms, parmi lesquels le patriarche de Constantinople choisissait l'élu. Bien que les interventions laïques dans les élections épiscopales soient prohibées, le rôle de l'empereur dans la désignation des évêques était prépondérant à partir du règne d'Alexis I<sup>er</sup> Comnène (1081-1118). Un pamphlet de Nicéas, métropolitain d'Ancyre et opposant à la politique ecclésiastique d'Alexis I<sup>er</sup>, reprocha à l'empereur d'influer sur les élections épiscopales. Celui-ci avait l'habitude d'envoyer au synode des billets, annulant l'élection afin de promouvoir le candidat impérial et menaçant les membres du synode s'ils n'obéissaient pas<sup>3</sup>. Le texte de Nicéas d'Ancyre montre que les interventions impériales étaient fréquentes et relativement nouvelles à son époque pour justifier une réaction virulente. Les successeurs d'Alexis ne démentirent pas la mainmise impériale sur les élections d'évêques et de patriarches<sup>4</sup>.

L'accès à l'empereur n'était pas toujours direct et passait parfois par la médiation des réseaux de la haute aristocratie byzantine. Cela valait pour tous les aristocrates, qui pouvaient ainsi obtenir des avantages pour leurs dépendants. Les évêques n'échappaient pas à ce constat. Eustathe de Thessalonique, lorsqu'il était maître des rhéteurs<sup>5</sup>, avait entretenu une longue correspondance amicale avec Nicéphore Comnène, petit-fils d'Anne Comnène et de Nicéphore Bryennios. Nicéphore Comnène fut duc de Nicomédie puis préposé aux pétitions avant de mourir prématurément à vingt-neuf ans en 1173<sup>6</sup>. Dix-sept lettres d'Eustathe à Nicéphore ont été conservées ce qui est remarquable dans l'épistolaire byzantine<sup>7</sup>. Cette correspondance atteste qu'Eustathe avait intégré le puissant réseau des Comnènes. D'une part, Eustathe fut probablement le maître de Nicéphore<sup>8</sup>, d'autre part ce fut certainement grâce à cet intermédiaire qu'il accéda à l'empereur et favorisa sa carrière. Eustathe fut en effet nommé métropolitain de Myra en Lycie en 1174, sans que l'on en sache davantage sur les acteurs de son élection. Avant de prendre sa fonction, il fut cependant transféré vers le siège plus prestigieux de Thessalonique<sup>9</sup>. Il s'agissait d'une promotion, fait relativement rare à cette époque, puisque Thessalonique était alors une ville prospère tandis que Myra se situait dans un espace frontalier plus dangereux. Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'archevêque de Bulgarie Dèmètrios Chomatènos justifia ce transfert dans une réponse canonique :

« Tandis que le très sage Eustathe, neveu de Kataphlôron, diacre de la Grande Église et maître des rhéteurs, fut élu et reçu avec joie pour la métropole des Lyciens Myra et qu'il se préparait pour l'ordination, un décret du bienheureux empereur transmit au synode l'ordre d'accepter que ledit Eustathe fût transféré vers l'illustre métropole des Thessaloniens, comme elle était disponible en ce moment. »<sup>10</sup>

3. J. Darrouzès, *Documents inédits d'ecclésiologie byzantine*, p. 240-248. Nicéas cite les canons réglant les élections épiscopales pour montrer qu'à aucun moment l'empereur n'intervient dans le processus de désignation.

4. En 1147, Manuel I<sup>er</sup> Comnène parvint à imposer comme patriarche de Constantinople Nicolas Mouzalôn. Ce dernier avait pourtant démissionné de l'archevêché de Chypre trente ans auparavant et s'était retiré au monastère. Manuel Comnène rencontra une opposition de certains membres du synode qui considéraient qu'un évêque démissionnaire ne pouvait ensuite retrouver le sacerdoce. Nicolas, évêque de Méthônè, rédigea un discours au synode pour défendre le choix de Mouzalôn comme patriarche. Il y rappela que celui-ci fut nommé par désignation (*προχειρησις*) impériale, approuvée ensuite par le synode (A. Demetrakopoulos, *Bibliotheca Ecclesiastica*, p. 275-276). On retrouve bien la prépondérance du choix de l'empereur.

5. Le maître des rhéteurs était l'un des postes d'enseignants les plus élevés de Constantinople. Il était recruté parmi le clergé de la capitale. Voir P. Magdalino, *The Empire of Manuel I Komnenos (1143-1180)*, p. 248 et 326-327.

6. K. Barzos, *Η Γενεαλογία των Κομνηνών*, vol. 2, p. 87-95.

7. F. Kolovou, *Die Briefe des Eustathios von Thessalonike*, p. 3-57.

8. *Ibid.* p. 51-52 : dans sa lettre 14, Eustathe dit à Nicéphore que celui-ci améliore son âme en lui parlant et en lui écrivant.

9. Dans les notices épiscopales du XII<sup>e</sup> siècle, Thessalonique occupe le seizième rang, tandis que Myra est au vingtième rang (J. Darrouzès, *Notitiæ episcopatum Ecclesiae Constantinopolitanae*, p. 348, 358, 374 et 380).

10. J. P. Migne, *Patrologiæ cursus completus, series græca*, vol. 119, p. 949 : « Τοῦ γὰρ σοφοτάτου ἐκείνου Εὐσταθίου τοῦ κατὰ Φλώρον διακόνου ὄντος τῆς μεγάλης Ἐκκλησίας, καὶ μαίστορος τῶν ῥητόρων, εἰς τὴν Ἐκκλησίαν τῶν Λυκίων Μυρέων ψηφισθέντος καὶ ἤδη καὶ πρὸς τὴν χειροτονίαν ἐτοιμασθέντος, πρόσταγμα τοῦ μακαρίτου βασιλέως ἐκείνου πρὸς τὴν σύνοδον καταπεφοίτηκε διακελευόμενον δέξασθαι ταύτην παραιτούμενον τὸν Εὐστάθιον, προσαγαγεῖν δὲ τοῦτον εἰς τὴν περικλυτὸν τῶν Θεσσαλονικέων μητρόπολιν, ὡς τῆνικαδε χηρέουσαν. »

Le rôle du décret impérial est particulièrement souligné par Chomatènos. Nous pouvons donc supposer que l'amitié de Nicéphore permit à Eustathe d'intégrer le cercle proche de l'empereur Manuel 1<sup>er</sup> Comnène.

Cette logique du rattachement au réseau impérial accentuait la proximité des évêques avec le reste de l'aristocratie. Les prélats dépendaient cependant de réseaux qui leur étaient spécifiques. Les liens familiaux devinrent fondamentaux dans l'organisation de l'aristocratie à l'époque des Comnènes. L'accès aux plus hautes fonctions de l'État reposait désormais sur les liens de parenté avec l'empereur qui favorisa les membres de sa famille ainsi que des familles satellites, liées aux Comnènes par des alliances matrimoniales<sup>11</sup>. Ce constat ne s'impose pas aux évêques. Peu de prélats du XII<sup>e</sup> siècle furent issus de la famille des Comnènes ou des grandes familles de l'aristocratie. Le réseau familial personnel ne semble pas avoir pesé dans la nomination des évêques. L'exception de la nomination d'Adrien Comnène est assez significative. Neveu de l'empereur Alexis I<sup>er</sup> Comnène, il entama une carrière militaire comme duc de Chaldie avant de se retirer au monastère. Il en sortit entre 1139 et 1143 lorsqu'il fut nommé archevêque de Bulgarie<sup>12</sup>.

Durant son épiscopat, il signa des documents synodaux en précisant sa dignité de sébaste réservée aux membres de la famille impériale depuis sa création par Alexis I<sup>er</sup> Comnène<sup>13</sup>. Il fut le seul évêque du XII<sup>e</sup> siècle à signer avec cette dignité<sup>14</sup>. Cela montre qu'il fut sans doute le seul prélat issu de la famille impériale. Cette exception s'explique par le rôle particulier de l'archevêque de Bulgarie qui était un quasi-ambassadeur de Constantinople auprès du roi de Serbie. Nous retrouvons ici les logiques de réseau caractéristiques du système des Comnènes qui consistaient à nommer des affins aux plus hautes fonctions de l'État. Le poids relativement faible du réseau familial dans l'accès à l'épiscopat nous oblige à rechercher une spécificité du réseau épiscopal et à nous intéresser à la période de formation des futurs évêques.

Les évêques du XII<sup>e</sup> siècle furent pour beaucoup formés dans les écoles de Constantinople avant leur épiscopat. Durant cette période, ils acquièrent des qualités intellectuelles qui leur permirent de développer leur réseau et de se rapprocher de l'empereur et de la famille impériale. Avant de devenir métropolitain de Philippoupolis en 1143, Michel Italikos avait occupé les plus hautes chaires d'enseignement à Constantinople, notamment les trois postes de didascale qui correspondaient à l'enseignement de théologie de haut niveau<sup>15</sup>. Parallèlement à sa carrière d'enseignant, il avait tissé des liens avec l'ancienne impératrice Irène Doukaina qui lui avait proposé un poste de « didascale des médecins ». Italikos le refusa car le traitement n'était pas assez élevé<sup>16</sup>. Un discours d'éloge à Irène prononcé par Italikos montre par ailleurs que ce dernier avait intégré le cercle intellectuel d'Irène (ὁ περὶ τὴν βασιλίδαν κύκλος), qualifié par l'orateur de « public très savant » et qui comprenait « les autres princesses » (sans doute les filles d'Irène Doukaina, Anne, Marie, Eudocie et Théodora, et la fille d'Anne Comnène, Irène Doukaina) et « le César », très probablement Nicéphore Bryennios, gendre d'Irène Doukaina<sup>17</sup>. Ces liens apparaissent importants dans le parcours d'Italikos vers l'épiscopat. Son ascension dépend à la fois de ses compétences intellectuelles et de son réseau qu'il a progressivement construit.

11. J.-Cl. Cheynet, *Pouvoir et contestations à Byzance : 963-1210*, p. 374-375.

12. L. Stiernon, « Notes de titulature et de prosopographie byzantines. Adrien (Jean) Comnène et Constantin Comnène, sébastes », p. 190-191.

13. J.-Cl. Cheynet, *Pouvoir et contestations à Byzance : 963-1210*, p. 373.

14. Par exemple le décret synodal du 30 octobre 1143 qui prend acte de l'anathème de deux évêques hérétiques, voir J. Gouillard, « Quatre procès de mystiques à Byzance (vers 960-1143). Inspiration et autorité », p. 78-80 (= V. Grumel et J. Darrouzès, *Les registres des actes du patriarcat de Constantinople*, vol. 1 : *les actes des patriarches (381-1206)*, fasc. II et III : *les registres de 715 à 1206*, n° 1014).

15. P. Gautier, *Michel Italikos. Lettres et discours*, p. 16-26.

16. *Ibid.*, p. 98.

17. *Ibid.*, p. 147-151.

Le cas un peu plus tardif de Michel Chôniatès permet d'éclairer le poids relatif de ces deux facteurs. Il devint métropolitain d'Athènes en 1182 après une carrière moins prestigieuse qu'Italikos et sans avoir occupé une grande fonction d'enseignant dans la capitale<sup>18</sup>. En revanche, il se greffa au réseau de son maître, Eustathe de Thessalonique, ce qui peut expliquer son accès à l'épiscopat. Nous avons déjà analysé les liens entre Eustathe de Thessalonique et la famille des Comnènes. Nous pouvons y ajouter l'amitié qu'il entretenait avec Euthyme Malakès, métropolitain de Néopatras et homme d'influence à la cour de Constantinople<sup>19</sup>. Malakès et Eustathe étaient de la même génération comme l'atteste l'éloge funèbre d'Eustathe prononcée par Malakès<sup>20</sup>. Ils purent probablement se connaître dans la capitale avant leur épiscopat. Par ailleurs, Chôniatès avait entretenu une correspondance avec Malakès<sup>21</sup>. Michel Chôniatès avait donc hérité du réseau de son maître et, malgré une carrière pré-épiscopale moins glorieuse que d'autres, il obtint finalement un siège.

Les futurs évêques se reposaient sur des réseaux différents des aristocrates laïques pour avoir accès à l'empereur, notamment sur ceux qu'ils construisaient durant leurs années de formation. Cela leur permettait de compenser un réseau familial relativement plus faible. Si les mécanismes de désignation des évêques furent simplifiés au XII<sup>e</sup> siècle par le biais de la nomination impériale, nous remarquons cependant que les logiques de réseaux restaient finalement complexes.

L'exemple de la nomination de moines originaires du monastère de Saint-Jean-le-Théologien de Patmos à des évêchés clés au XII<sup>e</sup> siècle permet de mettre en évidence ce constat. Athanase, patriarche d'Antioche, nommé en 1157, est connu pour avoir rédigé un *enkomion* dédié à Christodoulos le fondateur du monastère de Patmos (fig. 1)<sup>22</sup>. Ce personnage avait été lui-même membre de cette communauté monastique. Dans son œuvre, il fait en effet plusieurs fois référence au monastère et insiste particulièrement sur le rôle de l'higoumène Sabas qui lui commanda cette œuvre littéraire<sup>23</sup>. De plus, à partir d'un extrait de sa vie conservé dans un manuscrit du Sinaï, le *Sinaiticus* 482, et édité par A. Failler, nous apprenons que son patronyme était Manassès<sup>24</sup>. Ce détail est précieux puisque si ce patronyme est rare pour le XII<sup>e</sup> siècle, il n'est pas inconnu. À la même époque Constantin Manassès se distingua comme courtisan et lettré sous le règne de Manuel I<sup>er</sup> Comnène. Il fut l'auteur de nombreux *enkomia* ainsi que d'une chronique dédicacée à Irène, la sœur par alliance de l'empereur<sup>25</sup>.

Au vu de la rareté du patronyme, nous pouvons suspecter que ces personnages étaient parents voire frères. Le niveau d'éducation d'Athanase était assez élevé et comparable à celui de Constantin. A. Failler souligne l'utilisation par le moine dans son éloge de références homériques, de règles de rhétorique complexes, de préverbes et de mots rares<sup>26</sup>. Ce haut niveau de langue laisserait supposer une formation dans la capitale, parallèle à celle de son parent, lui aussi homme de lettres. Athanase aurait donc été intégré grâce à son réseau familial mais aussi peut-être grâce à son réseau de formation aux cercles de pouvoir constantinopolitains. Sa nomination à la fonction de patriarche d'Antioche était peut-être liée à l'ascension de Constantin à la cour et à son rôle d'intermédiaire.

18. Il était simple secrétaire du patriarche, voir F. Kolovou, *Michaelis Choniatae epistulae*, p. 3-4.

19. *Ibid.*, p. 98-99 : dans une lettre à Malakès, Chôniatès se plaignait de sa situation d'« esclave » en province tandis que Malakès « gouvernait » en restant à Constantinople.

20. K. Bonis, *Εὐθυμίου τοῦ Μαλάκη μητροπολίτου Νέων Πατρῶν τὰ σωζόμενα*, p. 78-83.

21. Nous avons conservé leurs échanges épistolaires réciproques, ce qui est assez rare. Une lettre de Malakès à Chôniatès a été conservée, voir K. Bonis, *Εὐθυμίου τοῦ Μαλάκη μητροπολίτου Νέων Πατρῶν τὰ σωζόμενα*, p. 38-43.

22. La date de rédaction fait néanmoins débat. Selon A. Failler, ce texte aurait été écrit alors qu'Athanase n'était pas encore patriarche. A. Failler, « Le patriarche Athanase I<sup>er</sup> Manassès (1157-1170) », p. 65. Alors que pour E. Vranousis, Athanase avait déjà été nommé patriarche au moment de la rédaction et s'appropriait à partir du monastère, E. Vranousis, *Τα αγιολογικά κείμενα του Οσίου Χριστοδούλου, ιδρυτού της εν Πάτμω μονής*, p. 62. n. 3.

23. B. Boines, *Ακολουθία ιερά του Οσίου και Θεοφόρου Πατρός Ημών Χριστοδούλου του θαυματουργού*, p. 154.

24. A. Failler, « Le patriarche Athanase I<sup>er</sup> Manassès (1157-1170) », p. 65-66.

25. O. Lampsides, *Constantini Manassis Breviarium chronicum*, I, p. 4.

26. A. Failler, « Le patriarche Athanase I<sup>er</sup> Manassès (1157-1170) », p. 65.

Selon P. Magdalino, ces deux personnages étaient issus d'une « bourgeois gentry » d'un rang social moyen cherchant à placer leur enfant à des hauts postes ecclésiastiques ou dans la haute bureaucratie<sup>27</sup>. L'importance du réseau personnel du moine fut certainement renforcée par l'existence d'une stratégie familiale ecclésiastique, phénomène pourtant rare à Byzance. En effet, plusieurs évêques portant ce nom détinrent des postes épiscopaux aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Un Constantin Manassès fut évêque de Panion, petit siège dépendant d'Héraklée<sup>28</sup>. Il a été établi avec certitude qu'il s'agissait d'un homonyme du rhéteur et non du même personnage<sup>29</sup>. Ce personnage pourrait être son cousin ou son neveu. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle un Manassès, mentionné dans une lettre de son neveu Jean Apokaukos, fut quant à lui métropolitite de Naupacte<sup>30</sup>. Enfin dans les années 1233, un autre Manassès est attesté comme métropolitite d'Éphèse<sup>31</sup>. Si ces sièges sont d'une moindre importance qu'Antioche, nous pouvons remarquer que les Manassai exercèrent avec une certaine continuité des fonctions ecclésiastiques.

Athanase ne fut pas le seul moine du monastère de Saint-Jean-le-Théologien de Patmos nommé à un poste ecclésiastique important. Une vingtaine d'années plus tard Léontios, l'higoumène de ce même monastère, fut nommé patriarche de Jérusalem, autre évêché éminemment stratégique (fig. 1). La vie de ce personnage est particulièrement bien connue puisqu'une hagiographie est conservée, écrit rare pour le XII<sup>e</sup> siècle, rédigée peu de temps après sa mort par un de ses disciples, Théodosios Goudélis. Originaire de Thrace et arrivé au monastère dans les années 1130, Léontios devint tout d'abord économe puis higoumène de cette communauté<sup>32</sup>. En raison de ces responsabilités, il fut ainsi amené à fréquenter régulièrement Constantinople pour défendre les intérêts de son monastère. Ces voyages lui offrirent l'occasion de s'insérer dans les réseaux impériaux et aristocratiques les plus puissants de la capitale. En 1172, il se rendit à Constantinople parce que le blé et les pièces d'or que le monastère recevait de Crète ne lui étaient plus octroyés<sup>33</sup>. Il se lia alors au grand drongaire. S'il n'est pas nommé directement dans la *Vie*, sa fonction permet de l'identifier à Andronic Kamatéros<sup>34</sup> qui occupa ce poste de 1156 à 1179. Impressionné par ses vertus, ce personnage, selon l'auteur de la *Vie de Léontios*, introduisit Léontios auprès de Manuel I<sup>er</sup> Comnène<sup>35</sup>.

Nous voyons à l'œuvre le réseau social construit personnellement par Léontios. Cependant, pour l'hagiographe, il s'agissait plus de souligner les qualités et les vertus du saint que de décrire les modalités de construction de son réseau. L'empereur, impressionné par sa pâleur, sa maigreur mais aussi par ses paroles pleines de sagesse et sa facilité à comprendre les Écritures, décida alors de le faire élire (ψηφίσασθαι) au milieu des années 1170 à un poste ecclésiastique éminent. Nous avons donc l'exemple d'une intervention impériale directe. Manuel proposa tout d'abord à Léontios de devenir archevêque des Πῶς<sup>36</sup>, puis archevêque de Chypre<sup>37</sup> et finalement patriarche de Jérusalem<sup>38</sup>. Cette nomination avait une portée politique importante puisqu'elle s'inscrivait dans le prolongement de la politique d'expansion de Manuel I<sup>er</sup> Comnène en Orient<sup>39</sup>.

27. P. Magdalino, « In Search of the Byzantine Courtier : Leo Choïrosphaktes and Constantine Manasses », p. 161.

28. V. Laurent, *Corpus des sceaux de l'Empire byzantin V*, vol. 2, p. 228.

29. O. Lampsides, « Zur biographie von Konstantinos Manasses und zu seiner Chronike Synopsis », p. 97-111.

30. A. Papadopoulos-Kerameus, « Κερκυραϊκά, Ἰωάννης Απόκαυκος καὶ Γεώργιος Βαρδάνης », p. 351.

31. J. Munitiz, *Nicephori Blemmydæ Autobiographia sive curriculum vitæ ; nec non Epistula universalior*, I, 37, p. 21 ; II, 19, p. 53-54. Dans ces deux derniers cas, ces appellations pourraient aussi renvoyer à un prénom, Manassès. L'usage de ce prénom demeure cependant relativement rare.

32. Th. Goudelis, *The Life of Leontios, Patriarch of Jerusalem. Text, Translation, Commentary*, 27, p. 62 et 37, p. 74.

33. *Ibid.*, p. 190, n. 61.1.

34. *Ibid.*, p. 191-2, n. 63.2.

35. *Ibid.*, 58, p. 99.

36. *Ibid.*, 64, p. 106.

37. *Ibid.*, 65, p. 106.

38. *Ibid.*, 66, p. 106. Sur cette « mise aux enchères », pour reprendre l'expression de M. Kaplan, voir M. Kaplan, « Léontios de Jérusalem, moine ou évêque ? », p. 306-307.

39. M. Kaplan, « Un patriarche byzantin dans le royaume latin de Jérusalem : Léontios », p. 484-488.

Ainsi pour expliquer et comprendre les logiques de ces nominations, nous devons nous interroger sur l'existence de liens monastiques et impériaux s'ajoutant à ces liens familiaux ou personnels et donc mettre en évidence la multiplicité des stratégies de réseau de ces moines. Premièrement, le monastère de Patmos avait été patronné depuis sa fondation dans les années 1080 par Alexis I<sup>er</sup> Comnène puis par son fils Jean II et son petit-fils Manuel I<sup>er</sup>. Il fut qualifié de *σεβασμία μονή* dans un chrysobulle impérial dès 1088<sup>40</sup> et était donc institutionnellement lié au pouvoir impérial. Depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle, les moines de Patmos se rendaient fréquemment à la capitale et avaient certainement tissé des liens avec l'administration impériale. Deuxièmement, Athanase et Léontios ne furent pas les deux seuls moines du monastère à être nommés à un poste ecclésiastique important. Le dossier hagiographique de Christodoulos de Patmos comprend en effet une *Vie* rédigée au XII<sup>e</sup> siècle par Jean, métropolite de Rhodes (fig. 1). Si l'identification de cet auteur avec Jean de Rhodes, métropolite de 1070 à 1110 établie par T. Évangélidès a été traditionnellement reprise<sup>41</sup>, E. Vranousis l'a contestée à partir d'une critique interne de ce texte<sup>42</sup>. L'historienne mit en évidence un passage de la *Vie* démontrant que l'auteur, encore moine, écrivait sous le règne de Jean II Comnène<sup>43</sup>. Il fut donc nommé métropolite soit à la fin du règne de celui-ci soit au début de celui de Manuel I<sup>er</sup> Comnène. Elle postule donc que l'auteur était un autre Jean, lui aussi métropolite de Rhodes à partir du deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle. De plus, si l'on s'interroge sur les sources de son texte, il paraît assez assuré que Jean eût séjourné au monastère de Saint-Jean-le-Théologien puisqu'il eut selon toute vraisemblance accès aux archives du monastère et plus précisément aux propres écrits de Christodoulos. Ainsi, ce moine de la communauté de Patmos aurait préalablement accédé à un poste ecclésiastique important avant la nomination d'Athanase et de Léontios. Ces trois nominations laissent donc supposer que le monastère de Saint-Jean-le-Théologien de Patmos pouvait servir de vivier de hauts dignitaires ecclésiastiques, notamment pour des postes au sud-est de l'Empire. Cette région était marquée à cette période par une instabilité géopolitique. Les moines de Patmos pouvaient cependant représenter des candidats idéals, car ils étaient de fins connaisseurs de celle-ci. L'exemple de Patmos montre surtout que l'insertion à un seul réseau de pouvoir ne suffisait pas pour devenir évêque au XII<sup>e</sup> siècle. Un examen prosopographique attentif de ces personnages met en évidence la multiplicité des réseaux mis en jeu pour devenir évêque. Les postulants multipliaient leurs insertions dans différents réseaux. Ces réseaux étaient aussi bien hérités, comme le montre l'exemple des Manassai, que construits, par Léontios notamment, et autant institutionnels, le statut du monastère facilitait les liens avec l'administration impériale qu'informels.

Au XII<sup>e</sup> siècle, les futurs évêques disposaient de réseaux spécifiques pour obtenir leur charge et se distinguaient ainsi des fonctionnaires laïcs. Alors qu'à cette époque les liens familiaux apparaissaient essentiels dans les logiques de pouvoir, ils étaient moins décisifs pour les évêques, bien qu'ils ne fussent pas totalement absents. Le réseau de formation constantinopolitain était bien plus déterminant parce qu'il permettait de tisser des liens avec la plus haute aristocratie et plus particulièrement avec la famille impériale. Enfin, l'exemple du recrutement des moines du monastère de Saint-Jean-le-Théologien de Patmos montre comment le réseau monastique permettait d'investir des sièges épiscopaux et met aussi en évidence des stratégies régionales de nomination. Il montre surtout qu'en s'insérant dans des réseaux de différents types, le futur évêque multipliait ses voies d'accès au pouvoir et ainsi ses chances d'être promu.

40. E. Vranousis, *Βυζαντινά έγγραφα της μονής Πάτμου, I, αυτοκρατορικά*, p. 61.

41. T. Évangélidès, « Η Εκκλησία της Ρόδου », p. 164 ; V. Laurent, *Corpus des sceaux de l'Empire byzantin V*, vol. 2, p. 526 ; É. Malamut, *Les îles de l'Empire byzantin, VII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle*, vol. 1, p. 365.

42. E. Vranousis, *Τα αγιολογικά κείμενα του Οσίου Χριστοδούλου, ιδρυτού της εν Πάτμω μονής*, p. 54-55.

43. C. Boïnes, *Ακολουθία ιερά του Οσίου και Θεοφόρου Πατρός Ημών Χριστοδούλου του θαυματουργού*, p. 54.

**Résumé**

Au XI<sup>e</sup> siècle, l'élection des évêques byzantins se déroulait désormais dans la capitale, dans un contexte de centralisation du pouvoir. La question du choix de l'individu pour occuper un siège répondait donc à de nouvelles logiques. Les futurs évêques étaient intégrés dans des réseaux de pouvoir variés. Plusieurs sources de notre période permettent de reconstituer partiellement les réseaux de certains évêques, principalement les lettres et discours des prélats, dans la mesure où le destinataire est connu. Ces réseaux pouvaient être familiaux, donc hérités, ou construits pendant la carrière du futur évêque, par exemple lors de son passage dans un monastère ou dans le clergé de la capitale. Ils rassemblaient surtout des membres de la haute aristocratie. Nous montrerons que cette intégration dans des réseaux était un facteur essentiel dans la nomination d'un évêque et nous réfléchirons surtout sur le poids respectif des différents liens pour accéder à l'épiscopat.

**Bibliographie**

BARZOS Konstantinos, *H Γενεαλογία των Κομνηνών*, Thessalonique, Κέντρο Βυζαντινών Ερευνών, 1984, 2 vol.

BOÏNES Cyrille, *Ακολουθία ιερά του Οσίου και Θεοφόρου Πατρός Ημών Χριστοδούλου του θαυματουργού*, Athènes, Αθήνησιν : εκ του τυπογραφείου των αδελφών Πέρρη, 1884.

BONIS Konstantinos, *Εὐθυμίου τοῦ Μαλάκη μητροπολίτου Νεῶν Πατρῶν τὰ σωζόμενα*, Athènes, Τυπογραφείο Ἑλλήνων Επιστημῶν (Θεολογική Βιβλιοθήκη, 2), 1937, p. 78-83.

CHEYNET Jean-Claude, *Pouvoir et contestations à Byzance : 963-1210*, Paris, Publications de la Sorbonne (Byzantina Sorbonensia, 9), 1990.

DARROUZÈS Jean, *Documents inédits d'ecclésiologie byzantine*, Paris, Institut Français d'Études Byzantines (Archives de l'Orient Chrétien, 10), 1966.

DARROUZÈS Jean « Les discours d'Euthyme Tornikès », *Revue des Études Byzantines*, vol. XXVI, 1968, p. 49-121.

DARROUZÈS Jean, *Notitiæ episcopatum Ecclesiæ Constantinopolitanæ*, Paris, Institut Français d'Études Byzantines (Géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin, 1), 1981.

DEMETRAKOPOULOS Andronikos, *Bibliotheca Ecclesiastica*, 2<sup>e</sup> éd., Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1965.

ÉVANGELIDÈS Tryphon, « Ἡ Ἐκκλησία τῆς Ῥόδου », *Επετηρίς Εταιρείας Βυζαντινῶν Σπουδῶν*, vol. VI, 1929, p. 145-179.

FAILLER Albert, « Le patriarche Athanase I<sup>er</sup> Manassès (1157-1170) », *Revue des Études Byzantines*, vol. LI, 1993, p. 63-75.

GAUTIER Paul, *Michel Italikos. Lettres et discours*, Paris, Institut Français d'Études Byzantines (Archives de l'Orient Chrétien, 14), 1972.

GOUDELIS Théodosios, *The Life of Leontios, Patriarch of Jerusalem. Text, Translation, Commentary*, Leyde, Brill (The Medieval Mediterranean, 2), 1993.

GOUILLARD Jean, « Quatre procès de mystiques à Byzance (vers 960-1143). Inspiration et autorité », *Revue des Études Byzantines*, vol. XXXVI, 1978, p. 5-81.

GRUMEL Venance et DARROUZÈS Jean, *Les registres des actes du patriarcat de Constantinople*, vol. 1 : *les actes des patriarches (381-1206)*, fasc. II et III : *les registres de 715 à 1206*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Institut Français d'Études Byzantines (Le Patriarcat byzantin, 1), 1989.

KAPLAN Michel, « Léontios de Jérusalem, moine ou évêque ? », E. KOUNTOURA-GALAKÈ (éd.), *Οι ήρωες της Ορθόδοξης Εκκλησίας, Οι νέοι άγιοι, 8ος-16ος αιώνας*, Athènes, National Hellenic Research Foundation (Institute for Byzantine Research, International Symposium, 15), 2004, p. 295-311, repris dans id., *Pouvoirs, Église et Sainteté, essais sur la société byzantine*, Paris, Publications de la Sorbonne (Les classiques de la Sorbonne, 3), 2011, p. 183-200.

KAPLAN Michel, « Un patriarche byzantin dans le royaume latin de Jérusalem : Léontios », *Chemins d'outre-mer, Études d'histoire sur la Méditerranée médiévale offertes à Michel Balard*, Paris, Publications de la Sorbonne (Byzantina Sorbonensia, 20), 2004, p. 475-488, repris dans id., *Pouvoirs, Église et Sainteté, essais sur la société byzantine*, Paris, Publications de la Sorbonne (Les classiques de la Sorbonne 3), 2011, p. 200-220.

KOLOVOU Foteini, *Michaelis Choniatae epistolae*, Berlin, Walter De Gruyter (Corpus Fontium Historiae Byzantinae, 41), 2001.

KOLOVOU Foteini, *Die Briefe des Eustathios von Thessalonike*, Munich, K. G. Saur, 2006.

LAMPSIDES Odysseus, « Zur biographie von Konstantinos Manasses und zu seiner Chronike Synopsis », *Byzantion*, vol. LVIII, 1988, p. 97-111

LAMPSIDES Odysseus, *Constantini Manassis Breviarium chronicum*, Athènes, Academia Athenensis (Corpus Fontium Historiae Byzantinae, 36), 1996, 2 vol.

LAURENT Vitalien, *Corpus des sceaux de l'Empire byzantin V*, Paris, Éditions Nationales du Centre de la Recherche Scientifique, 1963, 1965, 1972, 3 vol.

MAGDALINO Paul, *The Empire of Manuel I Komnenos (1143-1180)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

MAGDALINO Paul, « In Search of the Byzantine Courtier : Leo Choirosphaktes and Constantine Manasses », MAGUIRE Henry (éd.), *Byzantine Court Culture from 829 to 1204*, Washington, Harvard University Press, 1997, p. 141-165.

MALAMUT Élisabeth, *Les îles de l'Empire byzantin, VII<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne (Byzantina Sorbonensia, 8), 1988, 2 vol.

MIGNE Jacques Paul, *Patrologiæ cursus completus, series græca*, Paris, Petit-Montrouge, 1857-1910, 167 vol.

MOULET Benjamin, *Évêques, pouvoir et société à Byzance (VIII<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècle). Territoires, communautés et individus dans la société provinciale byzantine*, Paris, Publications de la Sorbonne (Byzantina Sorbonensia, 25), 2011.

MUNITIZ Joseph, *Nicephori Blemmydæ Autobiographia sive curriculum vitæ nec non Epistula universalior*, Louvain, Turnhout (Corpus Christianorum. Series graeca, 13), 1985.

OIKONOMIDÈS Nicolas, « Un décret synodal inédit du patriarche Jean VIII Xiphilin concernant l'élection et l'ordination des évêques », *Revue des Études Byzantines*, vol. XVIII, 1960, p. 55-78.

PAPADOPOULOS-KERAMEUS Athanasios, « Κερκυραϊκά, Ἰωάννης Ἀπόκωνος καὶ Γεώργιος Βαρδάνης », *Vizantijskij Vremennik*, vol. XIII, 1906, p. 334-351.

STIERNON Lucien, « Notes de titulature et de prosopographie byzantines. Adrien (Jean) Comnène et Constantin Comnène, sébastes », *Revue des Études Byzantines*, vol. XXI, 1963, p. 179-198.

VRANOUSIS Era, *Ta αγιολογικά κείμενα του Οσίου Χριστοδούλου, ιδρυτού της εν Πάτμω μονής*, Athènes, Δωδεκανησιακή ιστορική και λαογραφική εταιρεία, 1966.

VRANOUSIS Era, *Βυζαντινά έγγραφα της μονής Πάτμου, I, αυτοκρατορικά*, Athènes, Εθνικό Ίδρυμα Ερευνών, 1980.

## Illustrations

Figure 1 : De moine à évêque, des logiques de réseaux multiples.

